

Mesdames et Messieurs
Les licencié(e)s compétiteurs et dirigeants du Comité Ski Mont Blanc
Et ayant pris leur licence avant le 31 décembre 2025
Et Âgé(e)s de plus de seize ans au 8 octobre 2026

Cher(e)s licencié(e)s,

L'Assemblée générale électorale du Comité Ski Mont-Blanc (CSMB) se tiendra **jeudi 8 octobre 2026 à Vougy**.

Lors de cette assemblée générale, **deux postes d'administrateurs élus sont à pourvoir** (dont au moins une femme).

Conformément aux articles 18 et 19 des statuts et aux articles 5 et 6 du règlement intérieur du Comité de Ski du Mont Blanc, les candidatures des administrateurs élus, devront être transmises au Comité Ski Mont-Blanc au plus tard **15 jours avant** notre assemblée générale électorale.

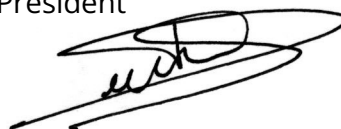
Pour qu'une candidature soit déclarée recevable, tout candidat doit :

- Être titulaire d'une licence DIRIGEANT ou COMPETITEUR valide à la date limite de dépôt des candidatures (une licence loisir prise avant le 31 décembre 2025 peut être transformée en licence compétiteur ou dirigeant jusqu'au 10 avril 2026) ;
- Avoir été titulaire d'une licence FFS au 31 décembre de l'année précédant le scrutin ;
- Avoir 16 ans révolus au jour de l'élection ;
- Ne pas se trouver dans un cas d'inéligibilité prévu à l'article 18 des statuts ;
- Faire parvenir sa candidature, par courrier postal ou électronique, avec demande d'accusé de réception, ou par tout moyen permettant de faire la preuve de la date de dépôt, au siège du comité de ski 15 jours au moins avant l'ouverture des opérations de vote. Si vous n'avez pas reçu d'accusé de réception dans les jours suivant l'envoi de votre candidature, merci de contacter le Comité.

Vous trouverez **ci-joint le bulletin de candidature** à nous retourner avant le **24 septembre 2026 à 23h59**, ainsi que les nouveaux statuts et règlement intérieur du Comité de Ski du Mont Blanc.

Veuillez agréer, Cher(e)s licencié(e)s, mes sincères salutations.

Jean Louis DEBART,
Président

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'JL DEBART', is placed below the name and title of the President.